



PANORAMA DES ADDICTIONS 2017

Quelles sont les **tendances actuelles de la consommation** d'alcool, de tabac et de drogues illicites en Suisse? Quels sont les **problèmes** qui se manifestent avec l'abus de médicaments, les jeux d'argent et l'hyperconnectivité?

Ce dossier médias annuel répond à ces questions, présente des faits et des chiffres, tisse des liens et offre une analyse de situation complète. Il aborde des domaines spécifiques (alcool, drogues illicites, etc.) mais offre aussi une vue d'ensemble qui pose un regard critique sur le rôle de la politique.

RENSEIGNEMENTS

Corine Kibora
Porte-parole
ckibora@addictionsuisse.ch
Tél. 021 321 29 75

Addiction Suisse

Av. Louis-Ruchonnet 14
Case postale 870
CH-1001 Lausanne

Tel. 021 321 29 11
Fax 021 321 29 40
CCP 10-261-7
www.addictionsuisse.ch

CONTENU

Communiqué de presse:

Des conflits d'intérêt paralysent la politique des addictions

Informations sur les thèmes suivants:

	Page
• Alcool	5
• Tabac	9
• Drogues illicites	13
• Médicaments	17
• Jeux d'argent	21
• Internet	25



LES CONFLITS D'INTÉRÊT PARALYSENT LA POLITIQUE DES ADDICTIONS

Aucun domaine de la vie publique ou presque ne suscite des divergences d'intérêts et des conflits aussi marqués que celui des substances et des comportements pouvant engendrer une dépendance. Ce phénomène est sans doute lié au fait que les tâches de l'Etat, le rôle des citoyennes et citoyens et les intérêts de l'industrie sont entremêlés de multiples manières. Chacun doit assumer une responsabilité – mais laquelle?

Le Panorama des addictions 2017 offre une vue d'ensemble de la consommation d'alcool, de tabac, de médicaments et de drogues illégales, ainsi que des comportements qui peuvent générer une dépendance, comme les jeux d'argent ou l'usage d'internet. Elaboré par Addiction Suisse, ce document met en lumière l'ampleur des problèmes et donne un aperçu des liens au niveau politique, économique et sociétal.

Tabac: pas facile pour les personnes qui veulent arrêter de fumer

En matière de tabagisme, les chiffres restent stables: en Suisse, une personne sur quatre âgée de 15 ans et plus fume, et une sur trois est exposée au moins une heure par semaine à la fumée du tabac. Plus de la moitié des fumeuses et fumeurs indiquent vouloir arrêter de fumer, mais cette intention est difficile à concrétiser. L'omniprésence de la publicité pour le tabac ne leur simplifie pas la tâche. Selon une récente enquête menée par Addiction Suisse, la majorité de la population souhaiterait interdire la publicité pour le tabac, mais le Parlement fédéral s'oppose à une réglementation efficace dans le cadre de la loi sur les produits du tabac. Compte tenu du potentiel de dépendance lié aux produits en question, on ne peut rejeter la responsabilité sur les seuls individus. Il est en effet établi que l'attractivité des produits favorise l'entrée dans la consommation.

Alcool: une normalité qui n'est pas sans risque

La consommation d'alcool est solidement ancrée dans notre société comme le montrent les chiffres de la consommation. En 2016, la consommation d'alcool pur par habitant s'est élevée à 8.1 litres, soit pratiquement la même quantité qu'en 2015. Un cinquième de la population de plus de 15 ans boit de l'alcool trop souvent ou en trop grande quantité. L'évolution de la consommation chez les jeunes mérite une attention particulière: dans la catégorie des 20 à 24 ans, la consommation chronique à risque semble en nette augmentation. Les prochaines enquêtes diront s'il s'agit là d'une véritable tendance ou d'un écart statistique exceptionnel.

Les autorités auraient la possibilité d'infléchir la consommation en adoptant des mesures appropriées, par exemple en introduisant des restrictions horaires pour la vente ou en agissant sur les prix, mais elles s'en gardent bien. Résultat: les problèmes liés à l'alcool n'ont pas diminué et pèsent toujours aussi lourd. Dans ce contexte, il est au moins réjouissant qu'une base légale devrait être créée pour les achats-tests, qui permettra ainsi de renforcer la protection de la jeunesse.



Drogues illicites: beaucoup de confusion

Contrairement à l'alcool et au tabac, d'autres drogues sont strictement réglementées: la production, la vente et la consommation sont purement et simplement interdites. En dépit de cela, quelque 210'000 Suisses et Suissesses ont fumé récemment du cannabis acheté – et souvent produit – dans notre pays. Ils s'exposent ainsi à des sanctions légales. Mais tous ne sont pas logés à la même enseigne, car le type de sanction et le risque d'être appréhendé varient sensiblement d'un canton à l'autre. L'introduction en 2013 de la procédure relative aux amendes d'ordre pour consommation de cannabis n'a donc rien changé à l'hétérogénéité des pratiques et l'égalité de traitement n'est toujours pas assurée. Dans ce contexte, il est surprenant que des parlementaires veuillent s'opposer à ce que des villes lancent et évaluent scientifiquement des modèles qui remplaceraient l'interdiction du cannabis. Le message est: mieux vaut s'en tenir à une loi qui n'est pas respectée et qui ne garantit pas l'égalité de traitement.

Médicaments: une frontière ténue entre usage et abus

Si les médicaments sont utiles et efficaces dans de nombreuses situations, l'usage de certaines préparations, comme les somnifères et les tranquillisants, comporte aussi des risques. Ces substances peuvent en effet engendrer une dépendance, notamment lorsque la prise se prolonge. En Suisse, 2.3% de la population âgée de plus de 15 ans fait usage quotidiennement ou presque, pendant au moins une année, de somnifères ou de tranquillisants généralement soumis à ordonnance. Cette part augmente à près de 7% chez les personnes âgées de plus de 74 ans. Dans les catégories d'âge plus jeunes, des médicaments délivrés sur ordonnance sont aussi utilisés sans indication médicale, que ce soit pour leur effet psychoactif ou pour accroître les performances cérébrales. L'abus de médicaments reste un domaine largement négligé par la prévention, sans doute parce qu'il s'agit d'une dépendance silencieuse. Il est donc réjouissant de voir que l'abus de médicaments figure explicitement dans la nouvelle stratégie Addictions de la Confédération.

Jeux de hasard: rien ne va plus pour les joueurs et joueuses

On estime actuellement à 75'000 le nombre de joueurs et joueuses problématiques ou pathologiques, ce qui correspond à 1.1% de la population âgée de 15 ans et plus. Les jeunes sont les plus touchés. Dans le domaine des jeux d'argent, la situation est à double tranchant: d'un côté, les pouvoirs publics tirent des recettes importantes des joueurs pathologiques ou problématiques; de l'autre, ce sont précisément ces personnes-là qui connaissent de gros problèmes. Dans le cadre de l'élaboration de la nouvelle loi sur les jeux d'argent, il faudrait accorder le même poids à la protection des joueurs qu'aux intérêts des opérateurs de jeu. Cela d'autant plus qu'à l'avenir, les casinos pourront proposer des jeux en ligne, synonymes de risques plus élevés. Les coûts sociaux de la dépendance au jeu ont été estimés à 551 à 648 millions de francs par année en Suisse. Il ne faut pas l'oublier.

Internet: une omniprésence dangereuse

La grande majorité de la population suisse, y inclus les enfants, utilise internet. Il est aujourd'hui un instrument incontournable de la vie quotidienne pour une très large partie des Helvètes. Le fait d'être connecté en permanence a cependant des conséquences néfastes pour environ 370'000 personnes âgées de plus de 15 ans, car elles ont du mal à contrôler l'usage des écrans. Internet peut servir de catalyseur pour une



série de comportements pouvant générer une dépendance (jeux de hasard, pornographie, achats compulsifs) et le risque que certains utilisateurs développent un rapport problématique aux écrans est bien réel. Fascinés par les jeux en ligne, les réseaux sociaux ou les sites d'actualité, 7.4% des jeunes de 15 à 19 ans rapportent un usage problématique. Comme le problème a tendance à s'accroître, il importe de mettre en place des services spécialisés dans ce domaine.

Une question de responsabilité

Alors que les problèmes liés aux substances psychoactives stagnent à un niveau élevé, la thématique des addictions disparaît de plus en plus du champ de vision du public comme de l'agenda politique. Les derniers débats sur la politique des addictions – révision de la loi sur l'alcool, loi sur les produits du tabac et nouvelle loi sur les jeux d'argent – ont un point commun : la position d'un parlement bien décidé à ne pas intervenir pour réglementer les marchés, alors que certains – celui des jeux d'argent, en particulier – prennent de l'ampleur.

Ce phénomène est sans doute lié au fait que les pouvoirs publics profitent eux-mêmes de la faible régulation ainsi qu'au poids de l'industrie et de ses lobbies, qui exercent en particulier leur influence dans le cadre des lois sur l'alcool et les produits du tabac. Pour justifier cette attitude de laisser-faire, on invoque de plus en plus souvent la responsabilité individuelle des citoyennes et citoyens. Les considérer comme des personnes responsables qui décident en connaissance de cause de leur consommation de substances ou de leur comportement en matière de jeux d'argent est en principe juste et important – finalement, une majorité de gens maîtrisent leurs consommations et comportements. Mais qu'est-ce que cela signifie pour les personnes qui ont perdu cette maîtrise? Sont-elles les seules responsables de leur addiction? Qu'en est-il de la solidarité avec les personnes dépendantes et avec celles et ceux qui sont concernés indirectement par un problème d'addiction, comme les quelque 100'000 enfants qui grandissent avec un parent alcoolique?

En se focalisant exclusivement sur la responsabilité individuelle, on occulte le fait que les problèmes d'addiction ne sont pas seulement liés à l'individu, mais aussi à l'environnement et à la société. Si on souhaite réellement ses comportements responsables, cela doit s'appliquer à tous les acteurs, car la responsabilité individuelle ne peut remplacer la responsabilité de l'industrie et celle des autorités politiques. Au contraire: celle-ci est un préalable à celle-là.

La Fondation Addiction Suisse est un centre de compétences national dans le domaine des addictions. Elle est active dans la recherche, conçoit des projets de prévention et s'engage pour une politique de santé. Le but de la fondation est de prévenir ou d'atténuer les problèmes issus de la consommation d'alcool et d'autres substances psychoactives ou liés aux jeux de hasard et à l'usage de l'internet. Les prestations d'Addiction Suisse sont possibles grâce à vos dons réguliers d'argent.



ALCOOL

UNE PASSIVITÉ ÉTONNANTE

En Suisse, la consommation d'alcool fait partie de la tradition et joue un rôle important dans la vie sociale. Elle n'est guère remise en question, surtout pas au niveau politique. Les intérêts financiers liés à la vente d'alcool ne font que renforcer cette passivité. Le recul de la consommation observé depuis quelques années chez les 11 à 15 ans en particulier ne doit pas occulter le fait que l'ivresse ponctuelle reste un phénomène répandu chez une partie des adolescent-e-s et, surtout, des jeunes adultes. En Suisse, un million de personnes boit de l'alcool trop souvent ou en trop grande quantité, ce qui montre aussi que le problème ne concerne de loin pas seulement les jeunes.

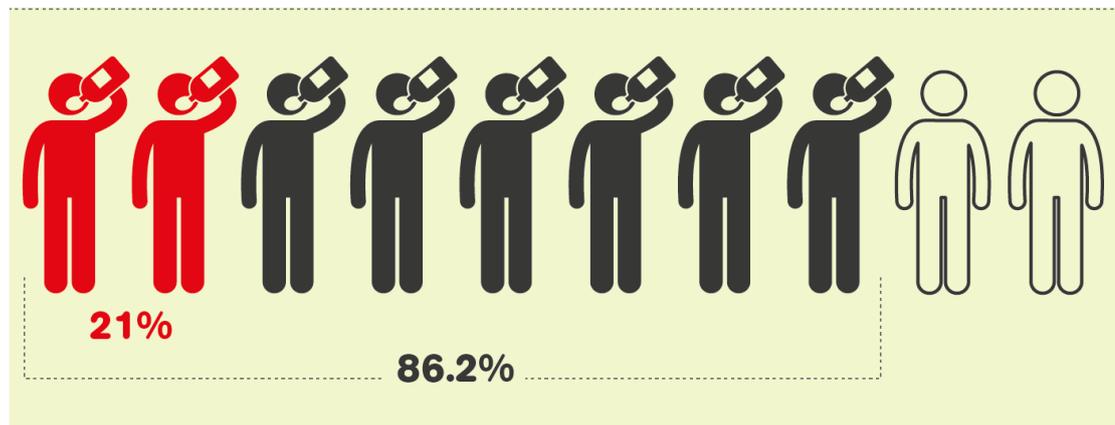
Consommation globale: stagnation avec des écarts importants

Selon les résultats du [Monitoring suisse des addictions 2015](#), 86% de la population suisse de 15 ans et plus consomme de l'alcool. Si près de 14% des Helvètes, hommes et femmes, indiquent ne pas boire d'alcool du tout – un record depuis 2011 – et si les Suisses ont, pour la plupart, une consommation à faible risque, 21% de la population rapporte une consommation trop fréquente ou en trop grande quantité. La [consommation d'alcool par habitant](#) est restée stable par rapport à l'année précédente; elle est toujours de 8.1 litres d'alcool pur par personne.¹ Les problèmes n'ont pourtant pas diminué pour autant: 250'000 personnes – soit à peu près l'équivalent de la population des cantons de Neuchâtel et du Jura réunis – ont perdu le contrôle de leur consommation. L'abus d'alcool entraîne chaque année environ 1600 décès prématurés, soit six fois plus que la circulation routière.

¹ La consommation semble avoir légèrement diminué en 2015, mais la quantité d'alcool importée en franchise de taxe dans le cadre du trafic touristique a été sous-estimée ces dernières années, de sorte que la consommation par habitant reste stable.

**ALCOOL**

Consommation d'alcool dans la population générale en 2015



86.2% de la population de 15 ans et plus consomme de l'alcool
21% ont une consommation à risque (trop ou trop souvent).

Consommation: les adolescent-e-s suisses dans la moyenne inférieure

En Suisse comme à l'étranger, la consommation d'alcool est en baisse chez les élèves de 15 ans, comme le montrent le [rapport](#) de l'enquête européenne sur l'alcool et les autres drogues (ESPAD) réalisée en 2015 auprès des élèves de 35 pays et le [rapport](#) de l'OMS sur l'enquête internationale sur les comportements de santé des écolières et écoliers (HBSC, (*Health Behaviour in School-aged Children*). En Suisse, 10% des garçons de 15 ans et 6% des filles du même âge consomment de [l'alcool](#) au moins une fois par semaine (en 2010, ils étaient encore 27% et 13% respectivement à le faire). On observe une évolution comparable, quoique moins marquée, concernant la fréquence des épisodes d'ivresse rapportés par les jeunes.

Même si les jeunes Suisses se situent en-dessous de la [moyenne internationale](#) tant pour ce qui est de l'ivresse épisodique que de la fréquence de la consommation d'alcool, l'ivresse ponctuelle reste répandue chez une fraction des adolescent-e-s. 16% des garçons de 15 ans et 13% des filles du même âge ont indiqué avoir été ivres à deux occasions ou plus, alors même que, selon la loi, ce groupe d'âge ne devrait pas du tout avoir accès à l'alcool.

Une [étude](#) menée en Grande-Bretagne attribue le recul de la consommation d'alcool chez les jeunes de 15 ans à une moins grande accessibilité des boissons alcooliques et à une meilleure surveillance des parents. Une [étude](#) australienne explique également cette baisse par le comportement des parents, par des mesures politiques (des limitations des ventes et des programmes de prévention, par exemple) ainsi que par les changements intervenus dans le comportement des jeunes en matière de sorties (nouveaux médias). En Suisse, les achats-tests d'alcool réalisés de manière systéma-



tique pourraient jouer un rôle non négligeable dans l'obtention de ces résultats réjouissants.

Dans la catégorie des 20 à 24 ans, l'augmentation de la consommation chronique à risque est importante. Elle a pratiquement doublé, passant de 4.1% en 2014 à 7.9% en 2015. Les prochaines enquêtes diront s'il s'agit d'une véritable tendance ou d'un écart statistique exceptionnel.

Protection de la jeunesse: des achats-tests efficaces

En Suisse, les achats-tests d'alcool ne visent pas seulement à déterminer dans quelle mesure les mineurs arrivent à se procurer des boissons alcooliques; ils ont aussi un effet préventif. Les points de vente faisant régulièrement l'objet d'achats-tests présentent en effet des taux de vente aux mineurs nettement plus bas que ceux qui sont contrôlés de manière épisodique. Dans le cadre des plus de 8000 [achats-tests](#) effectués en 2015, le taux de ventes illégales était inférieur à 30%, ce qui représente une baisse d'un peu moins de 4% par rapport à l'année précédente. Les bars et les points de vente temporaires mis sur pied dans le cadre de fêtes ou de manifestations enregistrent les plus mauvais résultats. Les jeunes ont aussi plus de facilité à se procurer des boissons alcooliques en soirée et la nuit que durant la journée.

Les derniers achats-tests réalisés dans le [canton de Vaud](#) mettent également en lumière l'effet préventif. Si les résultats de 2015 restent décevants – les adolescent-e-s ont pu acheter des boissons alcooliques dans près de deux tiers des cas alors qu'ils n'avaient pas l'âge requis –, ils sont meilleurs que lors de la première vague d'achats-tests effectuée en 2011, où le taux de ventes illégales était de 86%.

Une politique dépourvue de vision

Après quatre ans de débats, la révision totale de la loi sur l'alcool a été enterrée fin 2015 suite à des divergences insurmontables concernant les allègements fiscaux pour les producteurs de spiritueux et l'interdiction de vente la nuit. Les deux Chambres ont ensuite approuvé à l'unanimité une révision partielle de la loi qui couvre les trois domaines qui ne donnaient pas lieu à une contestation: l'intégration de la Régie fédérale des alcools (RFA) dans l'Administration fédérale des douanes (AFD), la privatisation du centre de profit de la RFA Alcosuisse et la suppression du monopole de la Confédération sur les importations d'éthanol.

Le Parlement ne s'attaquera à la [deuxième révision partielle](#) que dans trois à cinq ans, lorsque de premières expériences auront été faites avec la mise en œuvre des premières modifications. Etant donné que tant l'industrie de l'alcool que les milieux de la prévention jugent le statu quo préférable aux résultats que l'on pourrait attendre d'une nouvelle révision de la loi sur l'alcool, cette deuxième révision partielle n'a pas de caractère d'urgence.

Si les mesures politiques dans le domaine de l'alcool ne trouvent guère de soutien au Parlement, la population suisse, elle, serait par exemple majoritairement favorable à une limitation de la publicité. Selon le [Monitoring suisse des addictions](#), les jeunes sont particulièrement sensibles à la publicité. Ils la jugent plus attrayante que leurs aînés et estiment plus souvent qu'elle les incite à boire.



Une volonté de compromis qui fait défaut en politique

Alors que l'interdiction de vente la nuit a été l'un des éléments qui ont sonné le glas de la révision totale de la loi – les deux Chambres n'ont pas réussi à s'accorder sur ce point malgré plusieurs navettes entre les Conseils –, l'avenir des achats-tests semble plus favorable. L'administration doit créer les bases légales nécessaires à ceux-ci indépendamment de la révision partielle de la loi sur l'alcool puisque la [motion déposée par Maja Ingold](#) revient devant le Parlement à la suite de l'échec de la révision totale.

Les achats-tests d'alcool montrent qu'il est possible d'arriver à un compromis entre les différents groupes d'intérêt. La loi sur l'alcool datant de 1932, d'autres compromis seraient nécessaires. Dans le domaine de l'alcool, la production, la vente, la consommation et la publicité ont subi des changements significatifs depuis l'entre-deux-guerres, et une loi adoptée il y a près de 80 ans ne saurait y répondre, même partiellement.

Compte tenu du fait que la situation est bloquée à l'échelon national, les mesures adoptées par la société civile ainsi qu'au niveau cantonal et local semblent être la seule possibilité pour atténuer les souffrances liées à l'alcool. Les mesures structurelles sont à saluer, comme celles qui ont été adoptées dans le canton de Vaud, où la vente d'alcool à l'emporter (à l'exception du vin) n'est plus autorisée après 21 heures. Au moins, le laisser-faire ne l'emporte pas complètement.



TABAC

LE TAUX DE FUMEURS ET LES PROBLÈMES STAGNENT

En Suisse, le taux de fumeurs dans la population âgée de 15 ans et plus stagne à environ 25% depuis près de cinq ans. L'exposition au tabagisme passif n'a pas non plus diminué; elle est même en augmentation chez les jeunes. Pourtant, un nombre croissant de fumeurs et de fumeuses aimeraient arrêter de fumer. Le Parlement, lui, reste de marbre: il rejette aussi bien l'interdiction de la publicité souhaitée par la population que l'adoption de mesures de prévention efficaces dans le cadre de la loi sur les produits du tabac.

Taux de fumeurs: stagnation depuis plusieurs années

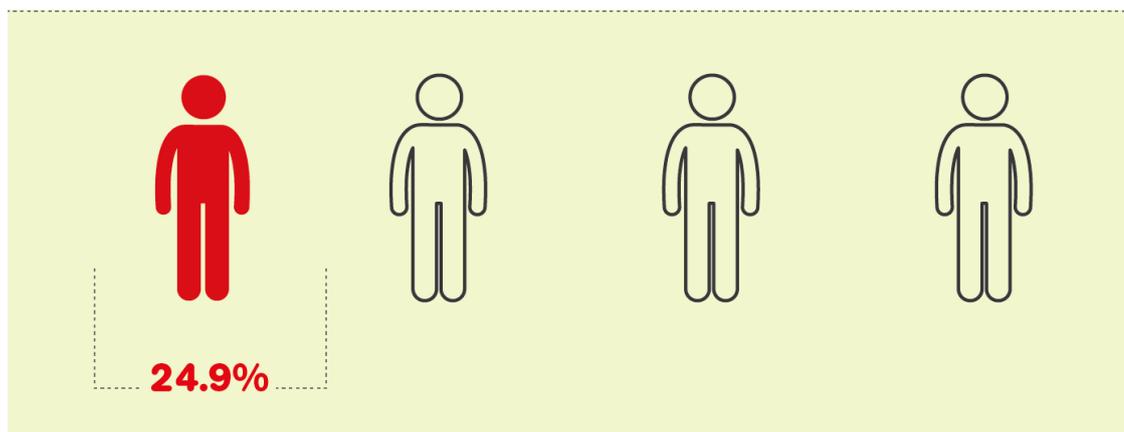
Mais augmentation de la part des personnes qui souhaitent arrêter de fumer

Selon les chiffres du [Monitoring suisse des addictions](#), la proportion de fumeurs dans la population helvétique (15 ans et plus) stagne à environ 25% depuis 2011, alors qu'en moyenne, elle est en baisse dans les pays de l'OCDE. Chez les hommes, la part de fumeurs est de 29%, alors que chez les femmes, elle se situe un peu en-dessus de 21%. Plus le niveau de formation est élevé, moins il y a de personnes qui fument.

TABAC



Consommation de tabac dans la population générale en 2015



Une personne sur quatre fume.



La part des personnes qui souhaitent [arrêter de fumer](#) a, quant à elle, augmenté; à peine supérieure à 40% en 2011, elle était de plus de 50% en 2015. Le nombre de fumeurs et fumeuses ayant indiqué avoir l'intention d'arrêter de fumer dans les 30 prochains jours a pratiquement doublé durant cette même période. L'arrêt du tabac n'est toutefois pas une sinécure: seules deux personnes sur dix parviennent à arrêter de fumer à la première tentative.

Moins de cigarettes classiques, plus de tabac à rouler

Le nombre de cigarettes industrielles vendues en Suisse ne cesse de diminuer. Selon les chiffres de la Direction générale des douanes, il s'élevait à [9.9 milliards](#) d'unités en 2015, ce qui correspond à plus de 1400 cigarettes par habitant âgé de 15 ans et plus. Les cigarettes roulées à la main semblent quant à elles avoir le vent en poupe: entre 2011 et 2015, la quantité de tabac à coupe fine soumise à l'impôt – et, par là même, la part des cigarettes roulées à la main – a augmenté de 40%. Enfin, selon le [Monitoring des addictions](#), 2.8% des personnes interrogées consomment des produits du tabac non fumés, comme le snus. Ce phénomène concerne essentiellement les jeunes.

Pas d'essor de l'e-cigarette – arrivée d'autres produits sur le marché

Le développement du marché de la cigarette électronique (e-cigarette) est encore très récent. Selon les résultats du [Monitoring des addictions de 2015](#), 14% de la population âgée de 15 ans et plus a fait usage au moins une fois de l'e-cigarette. Si ce chiffre a plus que doublé depuis 2013, il n'a plus bougé depuis 2014. La part des personnes qui vapotent quotidiennement est elle aussi restée stable, avec 0.3%. Un tiers des 15 à 19 ans ont déjà vapoté, mais pratiquement aucun ne le fait quotidiennement.

Faut-il encourager ou, au contraire, limiter l'usage de la cigarette électronique et d'autres nouveaux produits? Le débat continue à diviser les scientifiques et les milieux spécialisés. Les conclusions des études visant à déterminer si la cigarette électronique pourrait faciliter l'arrêt du tabac ou si, au contraire, elle favorise l'entrée des jeunes dans la consommation de cigarettes classiques divergent.

Dans le sillage de la cigarette électronique, les multinationales du tabac commercialisent aujourd'hui de nouveaux produits qui chauffent le tabac au lieu de le brûler. Si ces produits sont sans doute moins nocifs que la cigarette traditionnelle, il manque encore d'études indépendantes pour le confirmer.

Tabagisme passif

En 2015, un tiers de la population était exposée à la fumée du tabac au moins une heure par semaine, et 5.4% une heure par jour. Ces taux n'ont pas diminué depuis 2011; on observe même une hausse chez les 15 à 34 ans.

9500 décès par an liés au tabagisme

La nicotine est l'une des substances qui engendrent le plus rapidement une dépendance; on peut partir de l'hypothèse que la plupart des personnes qui fument quotidiennement (soit près de 70% des fumeurs et fumeuses) en sont [dépendants](#). Selon les chiffres récents (2012), [9500 personnes décèdent](#) des suites de leur consommation de tabac en Suisse chaque année. Les principales causes de décès liés au tabagisme sont les cancers (42%), les maladies cardiovasculaires (40%) et les



bronchopneumopathies chroniques obstructives (BPCO, 15%). En 2007, le tabagisme a par ailleurs entraîné des [coûts directs et indirects](#) estimés à 5.7 milliards de francs, dont 1.7 milliard à la charge du système de santé et le solde à celle de l'économie et des assurances sociales.

Politique: le Parlement ne voit pas le problème

En novembre 2015, le Conseil fédéral a remis la nouvelle loi sur les produits du tabac au Parlement. Le projet prévoyait essentiellement l'interdiction de la publicité par voie d'affichage dans l'espace public, dans les médias imprimés et en ligne, dans les cinémas, ainsi que dans les manifestations qui présentent un caractère international. Il proscrivait par ailleurs la distribution d'échantillons gratuits et fixait l'âge légal de remise de produits du tabac à 18 ans dans toute la Suisse. Ces mesures auraient-elles été suffisantes pour transposer la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte anti-tabac, que la Suisse est, avec le Lichtenstein, Andorre et Monaco, l'un des derniers pays européens à ne pas avoir ratifié? La question reste ouverte.

Toujours est-il que tant le Conseil des Etats que le Conseil national ont estimé que ces quelques pas pourtant timides allaient trop loin. Ils ont renvoyé le projet au Conseil fédéral, en allant ainsi à l'encontre de l'opinion de la population. Selon les dernières enquêtes en date, une [interdiction générale de la publicité pour le tabac](#) serait en effet accueillie favorablement par la majorité de la population (58%).

La protection de la jeunesse ne peut être garantie que par le biais d'une loi sur les produits du tabac qui couvre tous les domaines. Outre l'interdiction de la publicité qui était prévue par le Conseil fédéral dans les cinémas, par voie d'affichage et dans les médias imprimés, il faudrait également prohiber le parrainage de festivals en plein air ainsi que la publicité dans les points de vente comme les kiosques. Des [études](#) montrent en effet qu'une limitation de la publicité est efficace. A noter également que le Conseil national a refusé en décembre au Conseil fédéral la possibilité d'augmenter le prix des cigarettes, alors que les hausses de prix ont un [effet préventif, en particulier chez les jeunes](#).

Surmonter les blocages idéologiques

Contrairement à ce que l'on observe dans la plupart des autres pays occidentaux, le taux de fumeurs stagne depuis plusieurs années en Suisse, à l'instar de l'exposition au tabagisme passif. Ce phénomène est notamment lié au fait qu'aucune mesure structurelle n'a plus été adoptée depuis longtemps, alors même qu'il est établi que les mesures de ce type contribuent à un [recul de la consommation de cigarettes](#). Le Parlement ne tient ainsi pas compte des vœux de la population et permet à l'industrie du tabac de bénéficier de conditions extrêmement favorables qui font de la Suisse une île dans ce domaine en Europe.

Le développement de produits moins nocifs serait en principe souhaitable dans une optique de réduction des risques, mais il faudrait que ces produits visent en premier lieu les personnes qui fument déjà et qui les consommeraient à la place des cigarettes classiques. Etant donné que l'industrie du tabac cherche à recruter des clients parmi les jeunes, ces nouveaux produits ciblent évidemment aussi un public jeune. On en veut pour preuve le [marketing agressif](#) de Philip Morris en vue d'amener les jeunes à expérimenter ces nouveaux produits électroniques. La crédibilité de l'industrie du tabac est une fois de plus en débat.



Reste à savoir si les blocages observés au Parlement peuvent être surmontés. D'un côté, il y a la peur de la perte de «la liberté des fumeurs», à laquelle la loi sur les produits du tabac ne porterait en réalité pas atteinte car elle combat la publicité et non la consommation. De l'autre, il y a les intérêts de l'industrie du tabac et de la publicité qui, aux yeux des parlementaires, l'emportent sur les 9500 décès annuels imputables au tabac, mais aussi sur les coûts de plusieurs milliards à la charge de l'économie et des contribuables. La nouvelle stratégie contre les maladies non transmissibles adoptée par le Conseil fédéral ne peut toutefois être crédible sans mesures efficaces pour prévenir le tabagisme, puisque celui-ci constitue la première cause de décès évitables en Suisse.

Les nouvelles directives applicables au tabac édictées par l'UE montrent qu'il est possible de mettre en place des mesures efficaces. Ainsi, la Grande-Bretagne, l'Irlande et la France ont décidé de faire usage de la possibilité d'introduire des paquets de cigarettes neutres à compter de 2017. Par ailleurs, un arrêt du tribunal arbitral de l'OMC a confirmé durant l'été 2016 les nouvelles directives sur le tabac de l'Uruguay, contre lesquelles Philipp Morris avait fait recours, ce qui devrait ouvrir la voie à des réglementations plus sévères dans d'autres pays.



DROGUES ILLICITES

BEUCOUP (TROP) DE CONFUSION

La politique dans le domaine des drogues illicites est sujette à controverses et la description de la situation fait souvent l'objet d'exagérations. Comment s'y retrouver? En se tenant aux faits et en investiguant les sujets méconnus. On aura ainsi appris cette année que la mise en œuvre des amendes d'ordre pour consommation de cannabis n'a pas permis de réduire les différences de traitement entre les cantons.

Consommation de cannabis: plutôt élevée mais loin des sommets

Une [étude comparative](#) avec nos pays voisins (Allemagne, Autriche, France et Italie) a montré que l'usage récent de cannabis (30 derniers jours) en Suisse est relativement élevé mais nettement moins qu'en France. La substance reste surtout utilisée par les moins de 35 ans, qui représentent environ trois quart des usagers, et ce sont surtout les hommes qui consomment de manière régulière et problématique. On estime que 1-2% des 15-34 ans consomment du cannabis quotidiennement ou presque. Les données suggèrent par ailleurs que le [taux moyen de THC](#) des produits est en hausse, une tendance observée aussi au [niveau européen](#).

Prise en charge des usagers dépendants: besoin de mesures complémentaires

La première [étude](#) menée en Suisse sur le contenu des seringues usagées a montré que la consommation d'héroïne et de cocaïne sont souvent liées. Cela n'est pas nouveau. Il y a vingt-cinq ans déjà, cette situation avait été observée sur la [scène ouverte du Platzspitz](#) à Zürich. La statistique act info révélait quant à elle, en 2014, que la moitié des personnes débutant un traitement pour usage d'héroïne avaient aussi un problème avec la cocaïne et que plus du quart de celles entrant en traitement pour usage de cocaïne rapportaient en plus un problème [d'héroïne](#). Que faut-il en conclure? Que les mesures existantes, les traitements de substitution pour les usagers d'héroïne et la réduction des risques, ne sont pas efficaces? Certainement pas puisqu'on ne connaît pas d'approches plus efficaces et plus sûres à l'heure actuelle. Mais sans doute faut-il les soutenir davantage avec d'autres mesures, notamment de réinsertion professionnelle et sociale.

Savoir garder raison

Des articles de presse suggérant que l'usage de méthamphétamine se diffusait en Suisse alémanique ont conduit Addiction Suisse à mener une étude sur le sujet l'an passé. Il en est ressorti qu'il pouvait y avoir une légère hausse de son usage et de sa disponibilité, surtout dans des régions qui connaissent la substance depuis longtemps, mais que sa place est jusqu'ici marginale dans notre pays. Ce constat n'a empêché une nouvelle vague de reportages alarmistes² en 2016, cette fois en Suisse

² C.f. la mise au point sur RTS info du 24.4.2016 <https://www.rts.ch/info/regions/neuchatel/7667119--la-crystal-meth-est-une-bombe-a-retardement-selon-olivier-gueniat.html> et l'article dans Le Matin du 1.10.2016: <http://www.lematin.ch/lematindimanche/suisses-consomment-plus-methamphetamine/story/24515156>.



romande. Les données disponibles ne justifient une nouvelle fois pas une telle panique. On peut en revanche saluer le programme [WarningMeth](#) qui vise à aider plutôt qu'à punir les consommateurs de méthamphétamine dans le canton de Neuchâtel, historiquement l'un des plus touchés en Suisse.

Les reportages sur la méthamphétamine montrent la difficulté d'appréhender un sujet qu'on connaît peu et qui est lié à des peurs. C'est pourquoi, en collaboration avec l'Ecole des sciences criminelles et l'Institut universitaire de médecine sociale et préventive de Lausanne, Addiction Suisse met en œuvre dans le canton de Vaud une étude innovante qui vise à mieux comprendre le marché des stupéfiants. Elle porte en premier sur le marché de l'héroïne dont la structure est stable depuis une vingtaine d'années. Le rapport, qui paraîtra au printemps 2017, donnera aussi une première estimation de la taille et de la valeur de ce marché.

Politique: rien ne bouge, tout bouge

Rien de neuf à l'ONU

En avril 2016 s'est tenue à New York une session spéciale de l'assemblée générale des Nations Unies (UNGASS) sur le thème des drogues illicites. Le Conseiller fédéral Alain Berset y a reçu des applaudissements nourris pour le courage et l'intelligence de la politique drogue de notre pays. Cette réunion de l'ONU avait été demandée par des pays d'Amérique latine durement frappés par les violences liées à la drogue. Elle s'est pourtant terminée sans changements significatifs. Les délégués ont aussi renoncé à discuter les développements en matière de légalisation et régulation du cannabis dans les Amériques. Cette attitude est surprenante puisque ces changements remettent en cause certains contenus des [conventions internationales sur les drogues](#), dont la Suisse est aussi signataire.

Cannabis: nouvelles réformes dans les Amériques

Le Canada a annoncé qu'il allait légaliser et réguler un marché du cannabis en 2017. Les citoyens de la Californie, l'état le plus peuplé des Etats-Unis, ainsi que ceux du Maine, du Massachusetts et du Nevada, ont aussi approuvé des initiatives populaires dans ce sens en novembre 2016. Près de 70 millions d'Américains vivent désormais dans les huit états qui ont régulé la substance et 35 millions de Canadiennes et Canadiens suivront bientôt.

Cela fait trois ans que le Colorado a mis en œuvre le premier marché régulé du cannabis. Les observateurs retiennent jusqu'ici la baisse des dénonciations, les taxes et les emplois que le marché génère, une meilleure information sur les produits et de nouvelles mesures de prévention. Ils notent aussi des problèmes avec le contrôle de qualité des produits et la croissance d'une industrie qui tente de réduire les contraintes qu'on lui impose. Pour les indicateurs de santé, il faudra encore attendre un an ou deux avant de pouvoir faire un [premier bilan](#) bien informé. Celui-ci sera très utile pour alimenter les débats en Suisse.



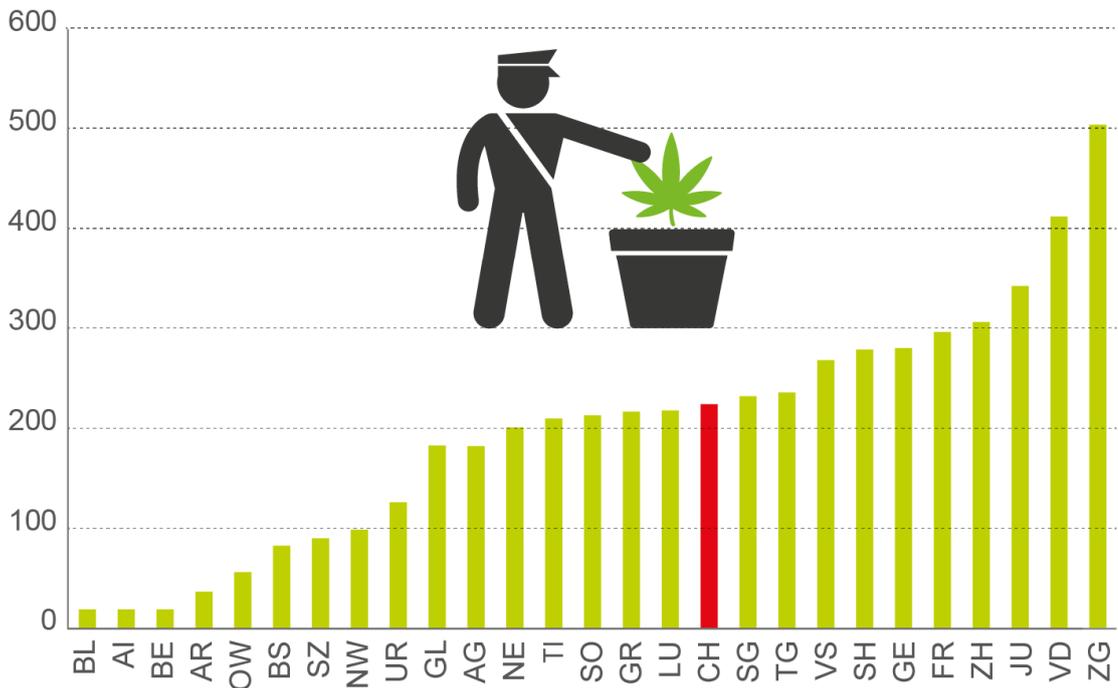
En Suisse: amendes d'ordre, projet des villes et nouveaux locaux de consommation

Depuis le 1er octobre 2013, un adulte qui consomme ou détient jusqu'à 10 grammes de cannabis pour usage personnel devrait être sanctionné par une amende d'ordre de 100 francs. Un [premier bilan de la mise en œuvre](#) de cette disposition montre qu'elle n'a pas permis jusqu'ici d'harmoniser les pratiques comme cela était souhaité. Un usager de cannabis est ainsi sanctionné différemment selon où il se trouve et, éventuellement, selon le corps de police qui l'interpelle. La situation n'est pas vraiment nouvelle mais elle vient s'ajouter aux critiques sur le fait de sanctionner les simples usagers de drogue. L'efficacité et la proportionnalité de cette approche, ainsi que sa capacité à véritablement aider les personnes qui ont des problèmes, sont surtout remises en cause.

DROGUES ILLICITES



Nombre d'amendes d'ordre pour consommation de cannabis pour 100'000 habitants en 2015 dans les cantons



Les exécutifs ou législatifs d'une dizaine de villes ou cantons ont demandé à leur administration d'examiner la faisabilité d'une régulation du marché du cannabis au niveau local. Quatre d'entre eux prévoient toujours de soumettre un projet d'étude scientifique à l'OFSP mais cette soumission, prévue pour fin 2016, a été retardée.



Une [initiative parlementaire](#) a entretemps été déposée aux chambres fédérales pour empêcher qu'une telle expérimentation puisse avoir lieu.

Il y a déjà trente ans, la première structure avec un local de consommation sécurisé ouvrait ses portes à Berne. Lausanne, la dernière grande ville de Suisse qui n'en avait pas, souhaite [implanter un tel local](#) prochainement. La France, jusqu'ici opposée à ce type de mesure, a inauguré le premier local de consommation à Paris en octobre et le second le mois suivant à Strasbourg. Ces structures, initialement développées dans le cadre de la lutte contre le VIH/SIDA, redeviennent un sujet d'actualité parce qu'elles permettent de répondre à différents problèmes de santé, sociaux et d'ordre public. Elles ont surtout le mérite de ne pas tourner le dos à la problématique et d'y répondre de manière pragmatique.

2017: vers un peu moins de confusion?

Que les consommateurs de cannabis soient sanctionnés de manière différente à travers le pays n'est pas justifiable et il faut remédier à cette situation. Chacun est en droit d'être traité d'une manière égale et prévisible devant la loi. L'application de la loi sur les stupéfiants ne doit pas s'écarter de ce principe. On doit évidemment aussi se demander si sanctionner les usagers est vraiment efficace et si on ne crée pas plus de problèmes que l'on en résout. Cette question est encore trop souvent taboue.

L'industrialisation de la production du cannabis, qui va se développer encore avec la légalisation en Californie et au Canada, rappelle celles de la cigarette et de l'alcool il y a plus d'un siècle. On observe cette tendance aussi en Suisse, notamment à travers l'apparition de nouvelles variétés de cannabis à très faible taux de THC, qui font l'objet d'une production quasi-industrielle et d'une vente publique. Ces évolutions doivent être encadrées où l'on risque, comme dans certains Etats américains, que l'agenda soit avant tout dicté par les acteurs économiques. Le projet des villes et cantons suisses est une opportunité pour cela, puisqu'il va permettre d'expérimenter différentes approches de régulation.

D'autres défis doivent aussi être abordés. Depuis quelques années, des [pilules d'ecstasy fortement dosées](#) circulent. Il en résulte que de jeunes adultes consomment lors de leurs sorties des comprimés dont le contenu psychoactif peut varier du simple au triple. Faut-il juste l'observer et leur laisser la responsabilité de leurs comportements ou alors admettre que, comme pour l'alcool, il s'agit d'un domaine dans lequel la réduction des risques doit encore être développée? Ce dernier choix a été fait par plusieurs cantons suisses et l'on souhaiterait qu'il se diffuse encore ailleurs.



MÉDICAMENTS

UN PHÉNOMÈNE SOUS-ESTIMÉ

Si les médicaments psychoactifs sont utiles et efficaces pour une large palette d'indications, ils peuvent, en cas d'usage inapproprié, entraîner des problèmes comme une dépendance. L'usage sur une période prolongée de benzodiazépines, et de tranquillisants et somnifères apparentés, est particulièrement répandu chez les personnes âgées, notamment les femmes. Les médicaments soumis à ordonnance mais utilisés pour leur effet psychoactif concerne en revanche surtout les jeunes.

Consommation: une limite ténue entre usage légitime et abus

Usage prolongé de somnifères et de tranquillisants

Selon les données du [Monitoring des addictions de 2015](#), 2.3% de la population suisse prend quotidiennement ou presque pendant une durée d'au moins une année des somnifères ou des tranquillisants qui sont le plus souvent soumis à ordonnance. Cela correspond à environ 160'000 personnes. Le phénomène est plus marqué en Suisse romande qu'en Suisse alémanique. Globalement, les femmes sont plus nombreuses (3% en moyenne) que les hommes (1.6%) à utiliser régulièrement des médicaments de ce type. La part de consommateurs et consommatrices augmente régulièrement avec l'âge; elle atteint près de 7% chez les personnes de plus de 74 ans. Les médicaments utilisés sont pour l'essentiel des benzodiazépines ou des médicaments apparentés qui présentent un risque de dépendance. Dans quatre cinquièmes des cas, le médicament est prescrit par le médecin.

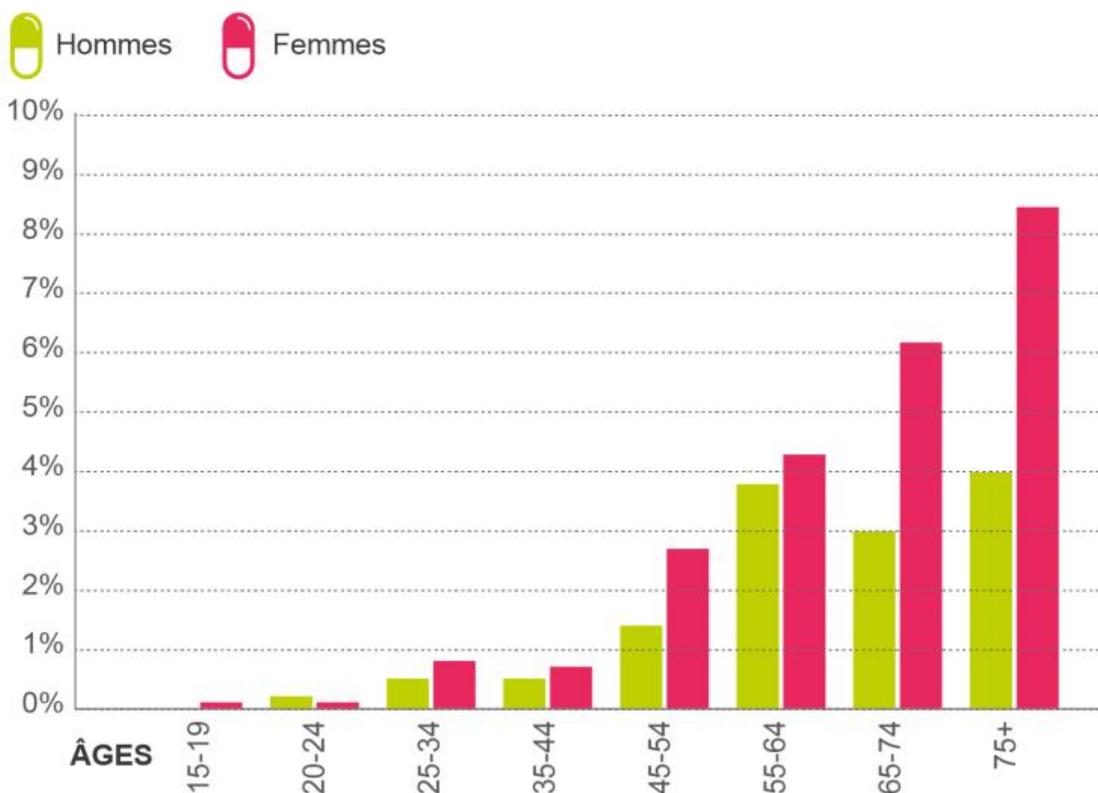
Les somnifères et les tranquillisants de la classe des benzodiazépines (mais aussi leurs analogues comme le Zolpidem® ou le Stilnox®) occupent une place particulière parmi les substances psychoactives. Il s'agit de médicaments avec des champs d'indication incontestés, utilisés par exemple lors de troubles du sommeil, de troubles anxieux, de crises d'épilepsie ou en prémédication avant une intervention chirurgicale. Mais, ces produits peuvent aussi entraîner des symptômes de sevrage marqués lorsque la prise est interrompue et ils peuvent être liés à des risques importants pour la santé physique et psychique en cas d'usage prolongé.



MÉDICAMENTS



Usage (presque) quotidien pendant au moins une année de somnifères et de tranquillisants pour la plupart soumis à ordonnance en 2015



L'usage non médical de médicaments chez les jeunes est-il sous-estimé?

Parmi les plus de 5000 recrues (jeunes hommes de 20 ans) interrogés dans le cadre de l'étude [C-Surf en 2014](#), environ un sur dix avait consommé des médicaments soumis à ordonnance au cours des douze mois précédant l'enquête en l'absence d'indication médicale. En comparaison avec les substances illégales, l'abus de médicaments occupe ainsi la deuxième place dans ce groupe d'âge en termes de prévalence; il se classe après le cannabis, mais avant l'ecstasy et la cocaïne. Les antalgiques opioïdes (codéine, opiacés, buprénorphine) viennent en tête avec 6.5%, devant les somnifères et les tranquillisants – dont les benzodiazépines – (environ 3%), les anxiolytiques (2.6%) et les stimulants (un peu moins de 2%).

Ces produits ne sont pas anodins: tant les antalgiques opioïdes que les benzodiazépines ont un potentiel addictif élevé. Avec les opioïdes, la santé physique risque de se dégrader, alors qu'avec les tranquillisants, les anxiolytiques et les stimulants, c'est la santé psychique qui est menacée.



Psychostimulants

2.6% des hommes et des femmes de 15 à 24 ans interrogés en 2015 dans le cadre du Monitoring suisse des addictions ont indiqué avoir pris des psychostimulants au cours des douze derniers mois. Il s'agissait dans la plupart des cas de médicaments souvent prescrits durant l'enfance ou l'adolescence pour lutter contre les troubles de l'attention et l'hyperactivité. Un tiers des médicaments ont été obtenus sans ordonnance. Dans la population générale, la prise de psychostimulants (au cours de l'année précédente) est toutefois nettement moins répandue, avec 0.9%.

Selon les articles parus dans les médias, le recours à des médicaments pour améliorer les performances intellectuelles est un phénomène relativement récent. Une [étude](#) publiée en 2015 sur les expériences faites avec le dopage cérébral montre qu'à ce jour, 1.4% seulement de la population a pris au moins une fois dans sa vie un médicament en vue d'accroître ses performances cognitives. Le dopage cérébral est surtout répandu parmi les étudiants.

Antalgiques opioïdes: des problèmes sans commune mesure avec les USA

Aux Etats-Unis, la prescription d'antalgiques opioïdes a explosé à partir des années 90, ce qui s'est traduit par un [nombre élevé de dépendances](#). A la suite des mesures prises par les autorités pour enrayer ce phénomène et de l'arrivée à expiration de prescriptions, bon nombre de personnes se sont procuré les analgésiques au marché noir ou se sont tournées vers l'héroïne. En 2015, les Etats-Unis ont enregistré [plus de 33'000 décès](#) consécutifs à une surdose d'héroïne ou d'antalgiques opioïdes.

En Suisse, si plus de 6% des personnes interrogées dans le cadre de l'étude C-Surf ont indiqué avoir pris au moins une fois un antalgique opioïde sans ordonnance au cours des douze derniers mois, le phénomène reste limité par rapport aux Etats-Unis. Les données du Monitoring des addictions de 2015 font état d'une légère hausse de l'usage d'antalgiques forts (avec ou sans opioïdes) dans la population. Au cours des douze mois ayant précédé l'enquête, un cinquième des personnes interrogées avaient pris au moins une fois un médicament de ce type (contre 17.3% en 2011); environ une sur huit s'était procuré les médicaments sans ordonnance. Le pourcentage de personnes qui utilisent ces médicaments quotidiennement ou presque a en revanche légèrement diminué, tout comme la durée de la prise. Manifestement, le contrôle exercé sur les prescriptions est suffisamment strict.

Quelles mesures à présent?

Selon l'Enquête suisse sur la santé, la part des personnes qui consomment des somnifères ou des tranquillisants en Suisse a peu évolué au cours des vingt dernières années. Les chiffres de vente des somnifères et des tranquillisants présentant un risque d'abus et de dépendance sont également relativement stables depuis une quinzaine d'années. Il n'en reste pas moins que la prise quotidienne de somnifères ou de tranquillisants apparentés aux benzodiazépines pendant quatre à huit semaines entraîne généralement une dépendance physique avec des symptômes de sevrage marqués lors de l'arrêt. Un usage prolongé peut aussi provoquer des pertes au niveau de la mémoire et des capacités cognitives, émousser les sentiments et affecter la coordination psychomotrice et la capacité de réaction, ce qui augmente le risque de chute chez les personnes d'un certain âge, qui sont de toute façon plus sensibles aux médicaments.



La dépendance aux médicaments est une dépendance silencieuse qui reste largement taboue et qui passe souvent inaperçue, la consommation se faisant généralement en cachette. Elle se classe parmi les dépendances les plus difficiles à identifier, car il est souvent malaisé de faire la distinction entre un usage approprié et abusif.

Ces divers éléments expliquent pourquoi la prévention et l'intervention précoce sont encore peu développées dans ce domaine. Etant donné que, dans la plupart des cas, les médicaments comportant des risques sont délivrés sur ordonnance en pharmacie, il est essentiel de sensibiliser les médecins et les pharmaciens à l'abus de médicaments. Il est également nécessaire d'étudier des mesures en vue d'améliorer l'application des directives en vigueur, par exemple la création d'un service centralisé auquel les problèmes avec des médicaments comportant des risques particuliers devraient être annoncés, comme c'est le cas pour les antalgiques opioïdes et, dans certains cantons, pour le Rohypnol®. L'introduction et la prescription d'emballages plus petits seraient également souhaitables pour éviter la prise des médicaments au-delà de la durée prescrite ou la transmission des remèdes non utilisés. Enfin, il faudrait évaluer si les caisses-maladie ne pourraient pas jouer un rôle de contrôle afin d'éviter les achats de médicaments en quantité excessive.



JEUX D'ARGENT

DES JEUX SANS LIMITE SUR INTERNET?

Il y a beaucoup d'argent en jeu. Alors que le Parlement traite de la nouvelle loi sur les jeux d'argent, les conditions et les conséquences possibles d'une libéralisation du marché des jeux en ligne suscitent la controverse. Quelle est la responsabilité du législateur dans ce domaine? Actuellement, celui-ci semble avoir perdu de vue la protection des joueurs et joueuses et de leurs familles. Une nouvelle étude australienne montre pourtant que les problèmes liés aux jeux d'argent se manifestent bien avant l'apparition d'une dépendance. Elle souligne l'importance d'exploiter les possibilités d'intervention précoce afin de repérer et de soutenir au plus tôt les joueurs et joueuses à risque, et ce notamment dans le cadre du marché des jeux en ligne.

La face cachée des jeux

On estime actuellement à 75'000 le nombre de joueurs et joueuses problématiques ou pathologiques, ce qui correspond à 1.1% de la population de 15 ans et plus³. Les jeunes sont les plus touchés. Trois études portant sur les habitudes de jeu des 15 à 24 ans en formation post-obligatoire dans les cantons de [Fribourg](#), [Berne](#) et [Neuchâtel](#) révèlent des prévalences élevées: entre 4.9 et 5.6% des adolescent-e-s et des jeunes adultes se classent parmi les joueurs à risque ou problématiques. Une étude récente menée dans le canton de [Fribourg](#) auprès des jeunes femmes et des jeunes hommes durant la première année de la formation post-obligatoire (apprentissage professionnel ou gymnase) montre que 2.8% d'entre eux ont déjà un comportement à risque ou problématique en matière de jeu.

Chez les joueurs pathologiques, les jeux d'argent dominent le quotidien. Les joueurs et joueuses nient le problème, perdent le contrôle du jeu et le lien avec la réalité. Ils ne sont toutefois pas les seuls à payer un prix élevé. Leurs proches et la société sont également touchés: les coûts sociaux de la dépendance au jeu sont estimés à [551 à 648 millions de francs](#) par an en Suisse.

Nouvelles connaissances, nouvelle campagne

Une nouvelle [étude](#) australienne consacrée aux conséquences négatives du jeu excessif pour le joueur, son entourage social et le public en général est arrivée à la conclusion que l'ampleur des problèmes sur le plan de la santé et du point de vue social est comparable à celle des dégâts liés à la consommation problématique d'alcool ou à la dépression. Cette étude relève également que les effets dommageables se manifestent bien avant la dépendance. Les joueurs et joueuses problématiques s'exposent donc eux aussi à des répercussions négatives non négligeables.

En novembre dernier, sur mandat de seize cantons alémaniques, Addiction Suisse et Perspektive Thurgau ont lancé une [campagne de sensibilisation](#) qui montre de manière éloquent l'histoire de joueurs pathologiques dans un nouveau [film documentaire](#). En Suisse romande, le Programme intercantonal de lutte contre la dépendance

³ Les chiffres actuels concernant les jeux de hasard en Suisse proviennent exclusivement de [l'Enquête suisse sur la santé](#) de 2012.



au jeu (PILDJ) a lancé une nouvelle application, disponible en français et en allemand, qui permet aux joueurs de mieux comprendre et gérer leur usage des jeux. Cette offre, www.jeu-contrôle.ch, est un outil complémentaire aux consultations.

Baisse des recettes des jeux pour les pouvoirs publics

Entre 2014 et 2015, les recettes des casinos et des loteries ont diminué, un recul peut-être lié à la concurrence croissante des jeux d'argent en ligne proposés par des opérateurs étrangers. Pour les [casinos](#), les recettes ont chuté de 4% et s'établissent à 681 millions de francs; sur cette somme, 273 millions sont allés à l'AVS/AI au titre de l'impôt sur les maisons de jeu et 47 millions aux cantons (impôt sur les casinos B prélevé par les cantons du lieu d'implantation). Pour la [Loterie romande](#), les recettes se sont montées à 377 millions de francs (-2.8%), dont 209.5 millions ont été reversés à des projets d'utilité publique; [Swisslos](#) a pour sa part engrangé 519 millions de francs (-8.8%), dont 354 millions ont été redistribués. Les cantons reçoivent 0.5% (4.5 mio) du bénéfice brut de la loterie romande et de Swisslos pour la lutte contre l'addiction aux jeux.

JEUX D'ARGENT



Chiffres clés sur les jeux d'argent



Nouvelle étude sur les interdictions de jeu

En 2015, 46'468 personnes étaient exclues des casinos suisses. L'augmentation annuelle du total des interdictions était de 3374, ce qui correspond grosso modo à l'évolution des années précédentes. On calcule cette augmentation en soustrayant les interdictions qui ont été levées des interdictions nouvellement prononcées. Le nombre total d'interdictions de jeu augmente d'année en année en suivant une courbe étonnamment régulière.

Une [étude](#) de la Haute école de Lucerne a été réalisée pour la première fois sur le rôle des interdictions de jeu dans la protection des joueurs. Ses résultats montrent que de nombreuses personnes frappées d'interdiction dans les casinos suisses se replient sur d'autres offres de jeux d'argent (p. ex. les casinos étrangers). Par ailleurs, il s'agit majoritairement d'exclusions de jeu volontaires, motivées dans de nombreux cas par la perte de sommes trop élevées et les trop nombreuses heures passées au casino.



Selon cette étude, un tiers des personnes faisant l'objet d'une interdiction de jeu volontaire ne présentent pas de gros problèmes spécifiquement liés aux jeux d'argent, alors que deux tiers font état de difficultés de ce type. 35% des personnes ayant demandé à être exclues des casinos l'ont fait à des fins préventives. Quant aux interdictions de jeu non volontaires, elles ont généralement été prononcées sur la base de la situation financière de la personne concernée ou d'informations données par des tiers. Concernant les motifs de levée de l'interdiction de jeu, un grand nombre de personnes qui déposent une demande en ce sens mentionnent qu'elles souhaitent retourner au casino. Le fait que les personnes faisant l'objet d'une exclusion volontaire ou non indiquent vouloir modérer leurs habitudes de jeu à l'avenir est encourageant; selon l'étude, l'interdiction a probablement déclenché un processus d'apprentissage.

Défis et risques du marché des jeux en ligne

Avec le développement du marché des jeux en ligne, plusieurs milliers de sites internet proposent aujourd'hui des jeux de hasard où l'on mise de l'argent réel. Les opérateurs de jeux en ligne sont toutefois basés dans des paradis fiscaux étrangers, puisque ces jeux sont jusqu'ici interdits dans notre pays, à l'exception des offres de Swisslos et de la Loterie romande. Or la nouvelle loi prévoit désormais la possibilité pour les casinos d'étendre leur concession aux jeux en ligne, sans définir pour autant de mesures spécifiques pour assurer la protection des joueurs.

Les jeux d'argent en ligne comportent des risques spécifiques. Ils sont disponibles 24 heures sur 24 et permettent de contourner facilement la protection de la jeunesse.⁴ Par ailleurs, ils incitent à jouer davantage en proposant des parties et des crédits de jeu gratuits. Les jeux au déroulement et aux gains rapides peuvent pousser à réinvestir aussitôt l'argent gagné et entraîner des pertes élevées, ce qui augmente le risque de jouer de manière problématique ou pathologique. Les jeux en ligne offrent toutefois aussi de nouvelles possibilités pour assurer la protection des joueurs, car ils permettent de cerner en détail leur comportement. On pourrait par exemple imaginer des limites obligatoires que les joueurs fixeraient eux-mêmes pour les mises et la durée du jeu, ou encore l'installation de dispositifs d'alerte automatique en cas de jeu excessif. Il s'agit d'exploiter ces possibilités et de mettre en œuvre des mesures ad hoc.

Les joueurs à risque sacrifiés

Le projet de loi sur les jeux d'argent ne tient que très insuffisamment compte des préoccupations de la prévention. Le législateur entend libéraliser le marché des jeux d'argent en l'ouvrant aux offres en ligne, en suivant en cela l'évolution internationale. Si cette démarche est défendable, il est moins compréhensible que la protection des joueurs ne soit pas renforcée alors même que les jeux d'argent sur internet entraînent un risque particulier de dépendance.

Le Conseil des Etats, qui s'est penché sur le projet de loi à la mi-juin 2016 en tant que conseil prioritaire, a rejeté les principales revendications de la Coalition pour la protection des joueurs, dont Addiction Suisse fait partie: l'introduction d'une taxe pour la prévention de la dépendance au jeu pour les exploitants de casinos (actuellement, seules les loteries doivent verser une partie de leurs gains pour la prévention), un dispositif permettant de contrôler que la limite d'âge soit respectée pour les machines à sous et la création d'une commission consultative pour les questions de jeu exc-

⁴ Pour de plus amples informations, voir la [lettre aux parents](#) sur les jeux de hasard et d'argent.



sif. Le Conseil national n'a pas encore examiné le projet. Dans la commission des affaires juridiques du Conseil national, le blocage de l'adresse IP, qui interdit aux opérateurs étrangers l'accès au marché helvétique des jeux en ligne, a suscité la controverse. A mi-janvier 2017, cette commission s'est prononcée de justesse contre le blocage de l'adresse IP. Addiction Suisse le regrette fortement car il ne peut pas être exclu qu'ainsi un marché noir incontrôlable persiste et que la protection des joueurs ne soit réduite à peau de chagrin.

Addiction Suisse va continuer à s'engager aux côtés de la Coalition pour la protection des joueurs en prévision des débats au sein de la Chambre basse, puis au niveau de l'ordonnance d'application.



INTERNET

HYPERCONNECTIVITÉ, UN DÉFI, SURTOUT POUR LES JEUNES

Internet fait partie de notre quotidien, et cela commence déjà tôt dans la vie. Certaines personnes ont aussi du mal à gérer leur usage d'internet. Les dernières estimations suggèrent qu'environ 370'000 personnes sont concernées. On ne s'est pas encore entendu sur les critères précis et la définition de cette problématique, mais les demandes de prise en charge existent bel et bien.

Connecté partout et tout le temps

Selon [l'Office fédéral de la statistique](#), le taux d'utilisation régulière⁵ d'Internet dans la population a crû exponentiellement ces 20 dernières années, passant de 7% en 1997 à 84% au début 2016⁶. Les progrès technologiques, notamment l'augmentation du débit des connexions et le développement des objets connectés, ont largement contribué à cet essor. Il touche évidemment aussi les jeunes puisque, selon [l'étude JAMES 2016](#), 99%⁷ des 12 à 19 ans possèdent un téléphone mobile, 76% un ordinateur portable et 39% une tablette. Quant aux enfants entre 6 et 13 ans, la moitié d'entre eux possèdent un téléphone mobile et 19% disposent d'un accès à Internet dans leur chambre ([étude MIKE 2015](#)).

Internet: un nouveau champ de l'addiction?

Internet fait partie de notre vie et son usage se fait à titre privé et professionnel. Certaines personnes présentent pourtant des symptômes qui évoquent une addiction. La disponibilité, la simplicité et la continuité de l'accès aux contenus, leur abondance et l'anonymat qui règne sur Internet n'y sont pas étrangers. Internet peut aussi être le catalyseur de comportements problématiques existants (p.ex. jeu excessif ou achats compulsifs). Les jeux de type MMORPG (monde persistant en mode multi-joueurs), les réseaux sociaux, les sites de jeux de hasard et d'argent et les sites à caractère pornographique, par le nombre et la fréquence des stimulations et récompenses qu'ils proposent, semblent particulièrement propices au développement d'un usage excessif ou incontrôlé⁸.

La (relative) nouveauté et la rapidité du déploiement d'Internet et de ses usages font que les données épidémiologiques et cliniques sont encore bien moins nombreuses que celles que nous avons pour l'alcool, le tabac ou les drogues illégales. Il n'y a pas non plus à l'heure actuelle de critères diagnostiques pour des troubles liés à l'utilisation d'Internet dans les manuels de référence comme le DSM-5⁹. Différents instru-

⁵ Au moins plusieurs fois par semaine, selon catégorisation CRU (Cercle Restreint des Utilisateurs) de [l'Office fédéral de la statistique](#).

⁶ Population âgée de 14 ans et plus.

⁷ Presque tous un smartphone.

⁸ Il n'existe pas à ce jour de consensus sur la terminologie à utiliser.

⁹ Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux.



ments de screening ont en revanche été développés pour essayer d'estimer l'étendue de la problématique au sein de la population.

L'usage excessif d'Internet en Suisse: plus fréquent chez les jeunes

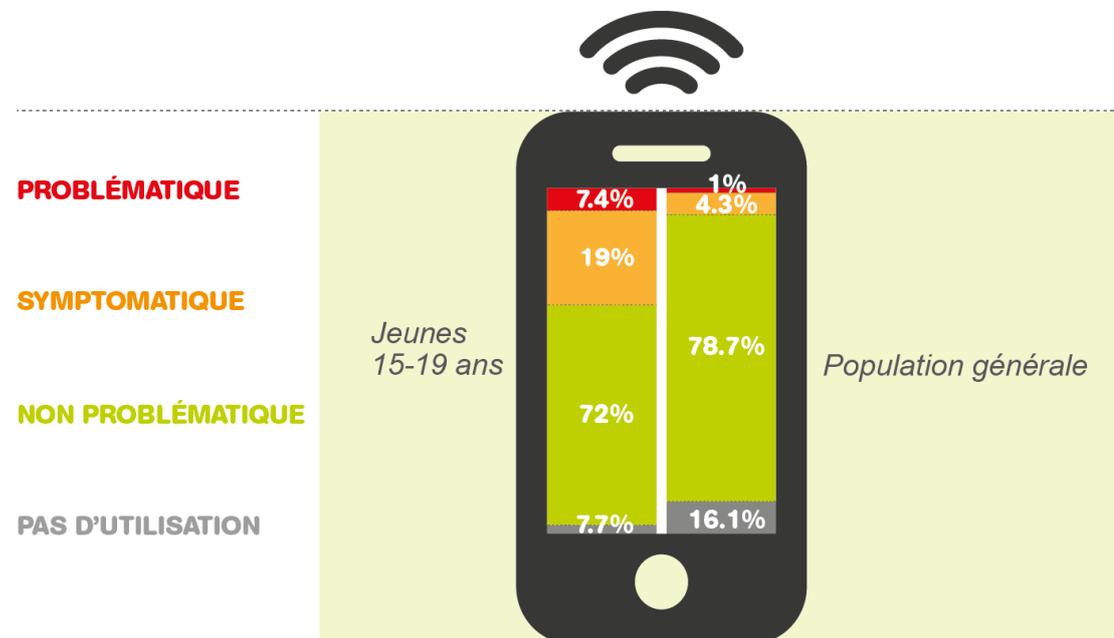
Les données récoltées en 2015 auprès de la population générale âgée de 15 ans et plus, dans le cadre du [Monitoring suisse des addictions](#), soulignent que si la plupart des internautes gardent le contrôle sur leur utilisation d'Internet, la situation échapperait à 1% d'entre eux. Cela représente environ 70'000 personnes. Les 15-19 ans sont les plus concernés avec 7% qui rapportent un usage problématique¹⁰. Celui-ci se caractérise notamment par une perte de contrôle et la poursuite du comportement malgré des conséquences négatives.

Une utilisation qualifiée de symptomatique¹¹ (à risque) serait par ailleurs présente chez 4.3% de la population. Cette proportion est proche de celle enregistrée en 2013 et représente plus de 300'000 personnes. On estime donc qu'un peu plus de 370'000 personnes ont un usage à risque ou problématique d'Internet.

INTERNET



Usage d'internet en 2015



¹⁰ Défini selon CIUS, Computive Internet Use Scale : 14 questions sur une échelle de 5 points, basée principalement sur le diagnostic de jeu pathologique du DSM IV.

¹¹ Egalement selon CIUS.



Jeunes et écrans: beaucoup de temps passé ensemble

[L'étude JAMES](#) 2016 fait état d'une moyenne d'utilisation d'Internet de 2h30 par jour de semaine et 3h40 par jour du week-end pour les 12-19 ans. Par ailleurs, deux tiers des 6-13 ans utilisent au moins occasionnellement Internet: ils sont déjà 40% à le faire à 6-7 ans et 97% à 12-13 ans¹².

Le temps passé devant les écrans ne permet pas à lui seul d'établir un usage problématique. De plus, à l'adolescence, il peut s'agir d'un usage transitoire. Cet usage peut cependant avoir un impact négatif, notamment sur le sommeil. Ainsi, 9% des 6-13 ans interrogés dans [l'étude MIKE 2015](#) ont déclaré avoir utilisé au moins une fois par semaine leur téléphone mobile alors qu'ils auraient dû dormir. A 12-13 ans, c'est un tiers de l'échantillon qui le mentionne. D'autres études montrent que le temps de sommeil des adolescents diminue et qu'il existe une corrélation avec l'usage des écrans lumineux en soirée. Celui-ci inhibe la sécrétion de mélatonine, l'hormone qui assure la synchronisation du cycle veille/sommeil.

Jeux vidéo: plus d'attrait pour les garçons

Chez les 6-13 ans, 61% jouent au moins une fois par semaine à des jeux vidéo. Les garçons le font nettement plus que les filles¹³. Chez les 12-19 ans¹⁴, ce sont 91% des garçons et 42% des filles qui jouent au moins de temps en temps à des jeux vidéo. Environ la moitié de ces joueurs et joueuses jouent seul-e-s plusieurs fois par semaine voire tous les jours. Par ailleurs, 43% des 12-19 ans jouent en ligne régulièrement. Plus les jeunes avancent en âge, moins ils s'adonnent à cette activité.

Les jeux de type MMORPG sont particulièrement propices à une utilisation excessive. Ces jeux, mais aussi d'autres types de jeux vidéo, encouragent à la consommation puisqu'on peut d'abord y jouer gratuitement avant d'être rapidement incité à acheter des accessoires (des armes, des pouvoirs, etc.) permettant de gagner. Ces stratégies tendent à effacer les frontières entre jeux vidéo et jeux de hasard et d'argent en ligne.

Une offre de prise en charge hétérogène

L'offre de prise en charge des troubles liés à Internet s'est surtout construite en réponse aux demandes émanant de la population. Elle est parfois intégrée aux soins psychiatriques et parfois aux soins en addictologie. Elle s'est aussi développée autour de l'offre liée au jeu de hasard et d'argent.

A ce jour, les thérapies de type cognitivo-comportementales paraissent les plus prometteuses. Les prises en charge incluant la famille sont privilégiées pour les jeunes. Les évaluations de l'efficacité des approches existantes sont toutefois encore rares et se rapportent surtout à des traitements liés aux jeux vidéo de type MMORPG. La prescription de médicaments est, quant à elle, généralement associée à la présence de comorbidités.

¹² [Etude MIKE 2015](#).

¹³ [Etude MIKE 2015](#).

¹⁴ [Etude JAMES](#) 2016 pages 59 et suivantes.



Politique: un projet pour protéger la jeunesse

Le Conseil fédéral a chargé l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) d'élaborer une loi permettant de réguler le commerce des films et jeux vidéo dans un but de protection de la jeunesse. Il s'agit notamment d'introduire une pratique uniforme en matière d'indication de limite d'âge. Des restrictions en matière de distribution sur tout le territoire et sur différents supports doivent aussi devenir possibles.

En matière de prévention et de développement des compétences médiatiques, la plate-forme [jeunes et médias](#) de l'OFAS poursuit sa mission d'information et de sensibilisation. Elle soutient les acteurs-clé et favorise le développement des savoirs. Elle a aussi pour tâche la mise en réseau des acteurs, ainsi que le monitoring de l'évolution des médias et de la réglementation. L'utilisation excessive d'Internet est aussi l'un des thèmes couverts par la nouvelle Stratégie nationale Addictions de l'Office fédéral de la santé publique.

Les enjeux: plus de recherche et de formation

L'absence de critères de diagnostics reconnus ne doit pas empêcher la recherche épidémiologique et clinique dans ce domaine. La rapidité de l'évolution des technologies liées à Internet requiert de continuer à observer et décrypter les usages, de cerner et définir les problèmes, d'étudier les répercussions au niveau de la santé, de l'éducation, du monde du travail et des modes de communication en général.

La prévention, le renforcement des compétences médiatiques ainsi que le repérage précoce des situations de vulnérabilité resteront au cœur des activités dans ce domaine. Quant aux offres de prises en charge, elles pourraient certainement être mieux coordonnées et davantage promues auprès du public.